



**Police**

**ZONE DE POLICE  
BINCHE-ANDERLUES-LERMES  
5912**

**Conseil de Police - Séance du 20/02/2024 à 18h00**

**PROCES-VERBAL**

Présents :

Bourgmestre de Binche - Président :	Laurent DEVIN
Bourgmestre d'Anderlues :	<del>Virginie GONZALEZ MOYANO</del>
Bourgmestre d'Erquelinnes :	David LAVAUX
Bourgmestre d'Estinnes :	Aurore TOURNEUR
Bourgmestre de Merbes-le-Château :	Philippe LEJEUNE
Bourgmestre de Lobbes :	Lucien BAUDUIN

Conseillers de police :

Emric BAUVAL, Manuel BEJARANO MEDINA, ~~Philippe BIKE~~, Salvatore CALVAGNA, Benoit COPENAUT, ~~Baudouin DUFRANE~~, Frédéric JOIE, Luc JONNART, Philippe LABAR, ~~Thierry LALLART~~, Vincent NOTEBOOM, ~~Hadrien POLAIN~~, Hugues PREVOT, ~~Frédéric RAZÉE~~, Eugénie RUELLE, Michel SCHOLLAERT, Jérôme URBAIN, Marine VILBAJO, Pascal VRAIE

Chef de zone <i>a.i</i> :	Laurent RASPE
Comptable spécial <i>a.i</i> :	Stéphanie ROBAYE
Secrétaire de zone <i>a.i</i> :	Aurélie BENOIT

Lieu : Salle A du Kursaal – Avenue Wanderpepen, 28 à 7130 Binche

**Séance publique**

*Monsieur Devin ouvre la séance du Conseil de police à 18h00.*

*Monsieur Devin excuse Madame Gonzalez et Messieurs Dufrane, Razée et Polain.*

- 1) Procès-verbal du Conseil de police du 21 décembre 2023 – Approbation.

*Accord à l'unanimité*

*Absents pour ce point : Messieurs Bauduin et Bauval.*

- 2) Modification budgétaire n°1/2023 de la Zone de police Binche-Anderlues-Lermes – Approbation par l'autorité de tutelle – Prise de connaissance.

*Prise de connaissance*

*Absents pour ce point : Messieurs Bauduin et Bauval.*

- 3) Budget 2024 de la Zone de police Binche-Anderlues-Lermes – Décision.

*Messieurs Bauduin et Bauval entrent en séance.*

*Madame Robaye présente le budget 2024 de la zone de police.*

*Elle indique que le budget 2024 de la zone de police BAL s'équilibre à un total de dépenses et de recettes de 19.315.978,51€.*

*Les dépenses de personnel constituent 89% de ce budget (17.175.532,10€). Elles sont en augmentation de 7% par rapport au budget 2023 fusionné pour les raisons suivantes :*

- *la prise en compte de l'indexation selon les prévisions du Bureau Fédéral du Plan (dont 2% décembre 2023) ;*
- *la prise en compte des accords sectoriels à concurrence de 40% sur 10 mois et à concurrence de 80% sur 2 mois ;*
- *le recrutement de personnel opérationnel (8) et CALOG (2)*
- *7 agents en NAPAP.*

*Madame Robaye explique que les dépenses de fonctionnement, qui représentent 7% du budget, ont fait l'objet d'une analyse article par article dans le cadre de ce premier budget de la nouvelle zone. Une économie de 131.000€ a été réalisée par rapport à 2023.*

*Elle poursuit en mentionnant que les dépenses de dette constituent 2,8% du budget total. Il n'y a pas de nouveaux emprunts contractés en 2023 au sein des 2 zones et de la zone fusionnée. Il apparaît également une prévision d'une charge d'intérêts de 11.000€ (6 mois en 2024) pour le financement par emprunt d'une majeure partie des dépenses extraordinaires 2024.*

*Madame Robaye indique également que les recettes de transfert constituent la majeure partie des recettes (18.291.684,77€, soit 95%) :*

- *Dotations en provenance du fédéral = 9.002.754,56€*
- *Dotations communales = 9.078.049,82€.*

*Madame Robaye poursuit en disant qu'en 2023, le total des dotations communales brutes s'élevait 8.840.420,81€ ( soit +237.629,01€ en 2024) et les dotations fédérales estimées à 8.317.845,96€ (soit + 685.000€ en 2024).*

*Le solde à financer par les communes de 9.078.049,82€ a été réparti suivant la méthode préconisée dans le rapport de fusion. Pour les communes de l'ex-zone 5332, on constate une augmentation de la dotation brute 3,56% tandis que les communes de l'ex-zone 5333 enregistrent une hausse de moins de 1%. En ce qui concerne ces dernières, à l'instar de ce qui s'est fait l'année dernière, le collège de police a décidé qu'une partie des réserves constituées antérieurement par la zone serait utilisée à concurrence de 312.934,68€, portant le solde net à financer à 2.603.802,56€.*

*En ce qui concerne l'extraordinaire, des dépenses d'investissement d'un montant total de 692.000€ sont prévues et financées par emprunt à concurrence de 607.000€. Outre le matériel roulant et le matériel d'exploitation, des budgets relatifs aux études de faisabilité des postes de proximité ont été inscrits.*

*Monsieur Raspe intervient en disant que le budget reflète les accords pris avant la fusion, qu'une analyse a été faite article par article en matière de frais de fonctionnement et que certains articles n'ont pu être retravaillés car la zone est nouvellement créée.*

*Monsieur Devin demande quelle a été la réflexion par rapport à la détermination des emplois.*

*Monsieur Raspe répond que la priorité est la circulation routière. Il est prévu d'affecter une personne à temps plein au radar. Un achat de radar a également été prévu dans les nouveaux investissements. Il pourra être installé dans une poubelle.*

*Il est également prévu d'engager du personnel aux services intervention et proximité mais les emplois concerneront des remplacements.*

*Monsieur Devin remercie Madame la comptable spéciale et Monsieur le Chef de corps pour le travail accompli.*

*Accord à l'unanimité*

- 4) Dotations communales relatives au budget 2024 de la Zone de police Binche-Anderlues-Lermes – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 5) Octroi d'une délégation au Collège de police pour les marchés publics du service extraordinaire – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 6) Mandat de vente d'équipements professionnels déclassés – Détermination des voies et moyens et de la procédure – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 7) Cycle de mobilité 2024/02 : ouverture d'un emploi de cadre de base pour le service Intervention, en vue de procéder au remplacement d'un inspecteur de police – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 8) Cycle de mobilité 2024/03 : ouverture d'un emploi de cadre de base pour le service Circulation, en vue de remplacer un inspecteur de police – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 9) Cycle de mobilité 2024/03 : réouverture d'un emploi de commissaire de police, sous-Directeur pour le service Intervention, suite à l'absence de candidature introduite dans le cadre du cycle de mobilité 2023/05 - Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 10) Recrutement d'un(e) assistant(e) (niveau C) pour la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre du cycle de mobilité 2023/04 : constat d'échec et réouverture de l'emploi dans le cadre de l'appel aux candidatures 2024/01 – Ratification.

*Accord à l'unanimité*

### **Huis clos**

*Monsieur Devin lève la séance à 18h25.*

Pour le Conseil de police,

Aurélie BENOIT  
Secrétaire *ai*

Laurent DEVIN  
Président